

République Française  
MAIRIE DE GERMOND-ROUVRE  
79220  
**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FEVRIER 2015**

Conseillers municipaux en fonction : 15

Conseillers municipaux présents : 12

Isabelle AUBIAN, Estelle AUTRET, Alexandra CHABOT, Ludivine CHAUVINEAU, Emilie CLOCHARD, Gérard EPOULET, Olivier FOUILLET, Rémy GADREAU, Alain GAUTHIER, Monique MATHIS, Stéphane PELLETIER, Daniel SORAIN.

Absents excusés : Tony CHOLLET (pouvoir donné à Alexandra CHABOT).

Absents non excusés : Joël RAMAROSON, Céline THROMAS.

Date de la convocation : 20 février 2015

Secrétaire de séance : Monique MATHIS

## **1- APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 20 JANVIER 2015**

Le Compte rendu du Conseil municipal du 20 janvier 2015 est approuvé à l'unanimité.

## **2- DELIBERATIONS**

### **a) CCAS**

#### Délibération 6-2015

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut désigner les membres du CCAS au sein du Conseil Municipal. Monsieur le Maire rappelle qu'il est membre de droit.

Le Conseil municipal doit élire 4 membres minimum, 8 membres maximum, conformément à la législation. Ensuite, le Conseil Municipal devra désigner un nombre de membres extérieurs au Conseil municipal égal au nombre de membres du Conseil Municipal.

***Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, désigne à l'unanimité :***

➤ ***La composition des membres du CCAS :***

- ***Monsieur Gérard EPOULET Président***
- ***Madame Isabelle AUBIAN***
- ***Madame Alexandra CHABOT***
- ***Madame Ludivine CHAUVINEAU***
- ***Madame Emilie CLOCHARD***

➤ ***D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à cette décision.***

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal qu'il a reçu avec Emilie CLOCHARD, Monsieur ORRY de la Mission pour l'Insertion et Pour l'Emploi de NIORT (MIPE). C'est une association qui emploie une soixantaine de personnes, principalement des hommes, écartés des circuits socioprofessionnels. Une équipe de travail se compose (selon les chantiers) de 7 à 8 employés et 2 encadrants. Les métiers du bâtiment, sont la principale activité hormis l'électricité et la plomberie. Le Conseil Général, l'Etat et les collectivités territoriales subventionnent cette association. Des devis ont été sollicités pour la réalisation des sanitaires de la Communale, le local des chasseurs, un sentier pédestre et le mur de soutènement de la Communale. Pour l'instant ces devis sont à l'étude sachant qu'il n'est pas envisagé que tous les travaux soient réalisés par la MIPE.

**b) Achat de matériels**

Délibération 7 – 2015

Monsieur le Maire propose l'acquisition d'une tondeuse tractée et d'un taille haie car ces outils sont nécessaires aux agents techniques.

L'entreprise FMVE de CHAMPDENIERS SANIT DENIS, a fourni des devis concernant ces matériels :

- Tondeuse tractée pour un montant TTC de 1295 €
- Taille Haie pour un montant TTC de 570 €

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

- ***L'acquisition d'un taille haie et d'une tondeuse pour des montants TTC respectifs de 570€ et 1295 €.***
- ***Ces montants seront imputés au Budget Primitif 2015 – Section investissement dépenses – Opération 120 – Matériel et mobilier – Article 2158 – Autres installations et matériel.***
- ***D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à cette décision.***

**c) Projet de mutualisation de la CAN**

Délibération 8 – 2015

Vu la loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales et notamment son article 67 codifié au Code Général des Collectivités Territoriales à l'article L 5211-39-1,

La réforme territoriale initiée par la loi du 16 décembre 2010 a notamment introduit l'obligation pour les établissements publics de coopération intercommunale, de rédiger un rapport relatif aux mutualisations entre les services des intercommunalités et les services des communes membres.

Ce rapport appelé « Schéma de mutualisation » est pour la Communauté d'Agglomération du Niortais et ses communes-membres un enjeu majeur et l'une des conditions de réussite de l'affirmation de leur territoire en visant notamment un partage de compétence et de savoir-faire.

Un travail de concertation, grâce à la participation du comité technique et de pilotage composé d'élus et de techniciens associant les communes, a permis la rédaction d'un premier projet de Schéma qui a été proposé à plusieurs reprises en Bureau d'Agglomération et en Conférence des Maires de la CAN.

Ce projet est une première étape, des adaptations seront nécessaires.

Ce rapport est transmis pour avis à chacun des conseils municipaux des communes-membres qui disposent d'un délai de 3 mois pour se prononcer. A défaut de délibération dans ce délai, l'avis est réputé favorable.

Il sera ensuite proposé à l'adoption des conseillers communautaires lors du conseil d'agglomération du 16 mars 2015.

Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir :

- Emettre un avis (Favorable/Défavorable) au Schéma de mutualisation de la Communauté d'Agglomération du Niortais.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

- **D'émettre un avis favorable de principe pour le schéma de mutualisation de la CAN en y faisant mention de remarques et restrictions.**
- **Les Membres du Conseil municipal ne souhaitent pas que :**
  - **La démarche de mutualisation contribue prioritairement à générer des économies mais plutôt à améliorer les services proposés.**
  - **La mutualisation induise des augmentations budgétaires mais puisse permettre de coexister avec les moyens actuels dont disposent les collectivités et la communauté d'agglomération. En particulier, concernant le personnel des collectivités et de la communauté d'agglomération. Le schéma de mutualisation ne doit pas contribuer à supprimer des postes, mais doit permettre d'optimiser les organisations. La réduction des masses salariales existantes ne doit pas être une fin en soi.**
  - **La mutualisation risque de générer des doublons par rapport à d'autres organismes déjà présents et utiles tel que le Centre de Gestion, Sieds etc.**
  - **Les Membres du Conseil municipal souhaitent vivement que le projet de mutualisation soit un outil permettant de soutenir les organismes et associations, à vocation culturelle tel que le Centre National des Arts de la Rue (CNAR). La mutualisation ne doit pas être un outil pour réduire ces initiatives mais au contraire permettre de les porter et de les développer.**
  - **Le Conseil municipal regrette que le projet de schéma de mutualisation soit proposé avant le projet de territoire.**

### **3- INTERCOMMUNALITE : REUNIONS / RENCONTRES**

#### **a) Compte rendu de la commission finances**

Stéphane PELLETIER informe les membres du Conseil que la Commission Finances s'est réunie le jeudi 5 février. Pour l'heure, la commune ne dispose pas des éléments nécessaires pour établir un budget primitif précis en terme de dotations. Les chiffres devraient parvenir courant mars et le budget primitif 2015 devra être voté avant le 15 avril prochain. Le bilan 2014 est plutôt positif, mais le compte de gestion n'est pas encore édité.

Une présentation du budget primitif précise aura lieu lors du vote du budget, prévu le 31 mars. Un envoi des tableaux prévisionnels et une présentation plus pédagogique seront proposés.

## b) Compte rendu de la commission scolaire et du Conseil d'école

Le Conseil d'école s'est déroulé le 10 février dernier et la commission scolaire, le 18 février. Monique Mathis indique que les effectifs seront en légère diminution à la rentrée prochaine, mais ils remonteront en 2016. Les préinscriptions en mairie vont être proposées à partir de mars.

Les stores occultants ont été posés dans la salle des maîtres, ainsi que dans 2 salles de classe. L'installation d'un réfrigérateur dans cette salle serait souhaitable afin de stocker des produits pharmaceutiques et de soins. Il existe encore des problèmes de WIFI ainsi que de nombreuses coupures de réseau. L'enquête bilan Internet est toujours en cours, afin d'interpeller l'opérateur propriétaire des réseaux.

Les enseignantes de maternelle étudient leur sortie annuelle : ce sera le zoo de Mervent, la Vallée des singes, ou le Tumulus de Bougon.

Les classes de CP et CE ont réalisé leur projet au Tumulus de Bougon : découverte de l'exposition sur la préhistoire et travaux en ateliers.

Le projet de séjour à Paris pour les classes de cycle 3 a dû être modifié en raison du contexte extérieur et de l'interdiction des voyages en Île de France. Cette prescription a été partiellement levée cette semaine mais l'autorisation formelle du recteur reste un préalable. Les 53 élèves concernés iront donc 3 jours à Nantes début juin. Les mêmes thèmes sont retenus : Art et Patrimoine (visites au musée Jules Verne, l'Île aux machines, château d'Anne de Bretagne, parcours le long de la Loire...). Le coût passe de 167 à 153 € par enfant et grâce à la subvention exceptionnelle de la municipalité, la part de la famille est limitée à 50 € par enfant.

La classe de CM2 travaille aussi sur un projet « écorces » avec la classe de 6ème A du collège de Champdeniers (3 jours en commun), dans le cadre d'une animation organisée et prise en charge par le Conseil Général ; celle-ci concerne une vingtaine de classes qui seront réunies pour une mise en commun finale au Plan d'eau du Cébron (thème de préservation des espèces, par exemple la « pomme de Secondigny »).

Problème de bruit au réfectoire : une étude acoustique est engagée par une consultation auprès du centre de gestion. A priori, c'est un problème d'acoustique de la salle mais aussi de discipline des enfants.

Signalisation extérieure de l'école : Monsieur le Maire explique que la municipalité envisage un plan d'amélioration de la sécurité dans les entrées de bourgs et à l'école, entre autres. Dans ce cadre, la mise en place de panneaux est prévue pour mieux signaler l'école. Des contacts sont pris avec le Conseil Général pour améliorer le carrefour devant les bâtiments scolaires.

Monsieur le Maire souhaiterait qu'à l'occasion de la commémoration des 70 ans du 8 mai 45, des enfants de l'école participent à la cérémonie, par exemple par des chants ou lectures de textes. L'enseignante du cycle 3 ayant indiqué que la Seconde Guerre Mondiale est au programme du 3ème cycle, elle peut envisager une intervention.

Monique MATHIS rappelle que dans le cadre d'une animation sur la différence et du projet sur l'Art, l'école recevra le mardi 10 mars la fanfare Gonzo et l'association « Le Berceau » qui accueille des personnes handicapées, pour une répétition musicale.

Les enfants assisteront également les 13 et 14 avril aux spectacles des Matapeste et de Cirqu' en Scène à l'occasion du festival de théâtre organisé par le CSC (transport pris en charge par le CSC) et recevront au mois de juin la visite du Très Grand Conseil Mondial des Clowns.

## c) Information réunion projet communaux

Le 5 février dernier, l'ensemble des élus se sont réunis afin d'étudier les projets communaux. A l'issue de cette réunion un tableau récapitulatif de tous les projets possibles a été distribué aux membres du Conseil municipal. Stéphane PELLETIER indique que nombreux devis ont été sollicités (pour ces projets) et nous sommes toujours en attente de ces chiffrages avant de pouvoir faire des choix et prioriser les projets.

Stéphane PELLETIER informe également les membres du Conseil municipal des « Rencontres de l'ingénierie » qui ont été organisées par le Conseil Général. Monique MATHIS et lui-même ont assisté à 2 rencontres sur les 3. Ces rencontres ont été proposées afin de permettre aux élus de prendre conscience de la nécessité de coordonner tous les acteurs dans les projets menés et de travailler sur le renforcement des capacités d'anticipation des actions à entreprendre sur le territoire. Elles découlent de la volonté du département de renforcer son partenariat avec les territoires.

d) Rencontre Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) : pré diagnostic

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal de la réception en mairie du pré diagnostic de requalification du lotissement de la Fougère et de l'aménagement d'un espace loisirs, réalisé par le CAUE. Cette étude a vocation à établir un premier bilan gratuit du projet concerné afin de pouvoir choisir dans un second temps, un cabinet d'étude qui réalisera l'étude complète et chiffrée du ou des projets. Ce projet de requalification du lotissement est voulu afin de favoriser le vivre ensemble, apporter des éléments sécuritaires (circulation routière etc.) et une revalorisation des espaces paysagers. Une visite du village avec les habitants est envisagée afin de prendre note des besoins et envies de la population dans le cadre de ce projet.

e) Compte rendu du Syndicat d'Eau du Centre-Ouest

Monique MATHIS présente le compte rendu du Conseil Syndical du SECO du 11 février dernier. Le SECO propose 2 options aux collectivités dans le cadre de la convention de défense incendie, convention passant à 3 ans au lieu d'1 an initialement. Les options seraient soit de 50 € TTC par hydrant comprenant contrôle et maintenance, soit un forfait de 20 € par hydrant hors maintenance. Monique MATHIS, après examen des coûts de ces dernières années, des entretiens de ces poteaux, préconise le forfait à 20 € par hydrant. Les membres du Conseil municipal souhaitent réfléchir avant de se prononcer, c'est pourquoi la proposition de convention sera adressée à chaque conseiller municipal pour un vote le 31 mars prochain.

**4- DIVERS**

Isabelle AUBIAN fait part au Conseil municipal d'un rendez-vous avec un agent de la CAN concernant les produits d'entretien utilisés sur la commune, tous postes confondus. Il en résulte que les produits sont bien utilisés, que le personnel a une bonne connaissance de la réglementation et que les tarifs sont bien négociés par les agents. Peu de produits sont à supprimer. Le changement de fournisseur n'est pas préconisé pour le moment.

Monsieur le Maire rappelle que les élections départementales auront lieu les 22 et 29 mars prochain, un tableau des permanences sera diffusé auprès des membres du Conseil municipal.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : 31 MARS 2015 à 18h30

FIN DU CONSEIL MUNICIPAL A 21H00.